

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-  
sés à LA SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

Imp. par L'ACTION SOCIALE LIMITÉE, 103, rue Sainte-Anne, Québec.

## VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

*Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.*

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

---

*« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.*

*« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.*

*« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »*

---

**Depuis la mort de Mgr Lafamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.**

**A. TOUSSAINT & CIE**

V

Tél

L

III

J

DIP

28

GA

308

Atel

Une

15.  
dit  
se  
nt,  
ro-  
ire

**WILFRID LACROIX, B.A.A.**

ARCHITECTE

Diplômé de l'Université Laval

Téléphone 1553.

425, rue St-Jean, Québec.

a-  
ec  
de  
r-  
la  
rt  
r-  
le

**LORENZO AUGER**

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

111, Côte Lamontagne, Edifice Morin  
QUEBEC.



1, Rue St-Jean  
LÉVIS.

**JOS. P. OUELLET**

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLÔMÉ : "A. A. P. Q." — et — MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

**GARAND & THIBAUT,** DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée.

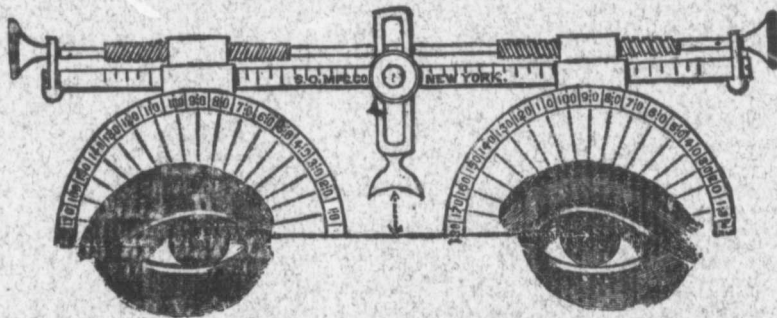
**F. P. GAUVIN**

FABRICANT

d'ameublements d'églises

IMPORTATEUR D'ARTICLES RELIGIEUX

324, rue St-Jean, = QUEBEC



**J.-E. GAGNON, OPTICIEN  
SPÉCIALISTE.**

PHONE 868.

160, rue ST-JEAN, QUÉBEC.

Pour l'examen fonctionnel de l'œil comprenant l'acuité visuelle, la réfraction et le choix des lunettes.

EXAMEN GRATUIT.

Spécialité Verre Torique

Seul Fabricant de Verres à Lunette à Québec.  
Comparez nos verres et le fini de notre travail.

Toutes commandes exécutées le même jour

HEURES DE BUREAU

de 8 heures a. m. à 8 heures p. m.

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES

IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU

**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES

Bell 91

National 100

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

### "LINABESTOS"

est la seule planche murale

### ENTIÈREMENT À L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

### COÛTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS  
D'AMIANTE ET DE CIMENT.  
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales : Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.

F

Cl  
M



C  
gne  
con  
nair



Nou  
V  
n'

# HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPOSITEUR

## PRATTE



POUR  
ÉGLISES,  
CHAPELLES,  
MAITRISES.



INDISPENSABLE  
PARTOUT  
OU L'ON  
CHANTE



PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande. Veuillez vous adresser directement à la maison, ces orgues n'étant absolument pas vendus par l'intermédiaire des agents.

### ANTONIO PRATTE

### FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTRÉAL.

NAVIGATION

Voyages d'Hiver

dans le Sud



Visitez la terre du soleil  
et de la santé — Bermudes,  
Floride, Cuba, les Carolines,  
la Géorgie, Nouvelle-Orléans,  
Californie, Atlantic City,  
Washington, Old Point Com-  
fort, etc., etc.

Pour autres informations  
particulières, livrets descrip-  
tifs, taux, listes d'hôtels, prix,  
s'adresser à

**HONE & RIVET**

Agence Générale de Voyages.

9, BOULEVARD ST-LAURENT, - MONTREAL.

31, Rue BUADE, vis-à-vis la Basilique, - QUÉBEC.

48, ADELAÏDE OUEST, - TORONTO, Ont.

5, RUE DE ROME, - - PARIS, France.



---



---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---



---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine*, 321. — *Les Quarante-Heures*, 321.

**Partie non Officielle** : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Vers le bonheur, 322. — LITURGIE ET DISCIPLINE : La fête de la Sainte Famille, 324. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 326 ; France, 327 ; Angleterre, 329 ; Belgique, 330 ; Palestine, 331 ; Nicaragua, 331. — VARIÉTÉS ; L'Association Catholique de la Jeunesse Française et la guerre, 332.

**Bulletin social** : FAITS ET ŒUVRES : La Caisse-dotation de N.-D. de Lévis, 333 ; Timbre-cachet du Sacré-Cœur, 335.

---



---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 24 janvier.** — III. ap. l'Épip. Du dim. SOL. EXT. DE LA STE FAMILLE.  
**Lundi, 25.** — CONVERSION DE S. PAUL, *dbl. maj.*  
**Mardi, 26.** — S. POLYCARPE, év. et mart.  
**Mercredi, 27.** — S. JEAN CHRYSOSTÔME, év. conf. et doct.  
**Jcredi, 28.** — STE AGNÈS, *secundo.*  
**Vendredi, 29.** — S. FRANÇOIS DE SALES, év., conf. et docteur.  
**Samedi, 30.** — IV ap. l'Épip., *semd.*  
**Dimanche, 31.** — SEPTUAGÈSIME, *2e cl.*

---

## QUARANTE-HEURES

**24 janvier**, Bienville. — **26**, Couvent de St-Thomas. — **27**, Couvent de Sillery. — **28**, Ste-Martine. — **30**, Couvent de St-Roch de Québec. — **31**, Hôtel-Dieu de Lévis.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

CAUSERIE DE LA SEMAINE

### VERS LE BONHEUR

#### III. — LE BONHEUR DANS LA VUE DE DIEU

Nous ne saurions atteindre le bonheur sans un acte vital et permanent qui nous fasse entrer dans la possession et nous assure la jouissance du Souverain Bien. Dieu est la lumière : il faut y baigner notre regard ; il est la source de toute félicité : nos lèvres brûlantes doivent aller s'y rafraîchir, notre âme s'y désaltérer.

Le Seigneur aurait pu nous assigner comme fin immédiate une béatitude toute naturelle dans un état où, après avoir connu les luttes contre l'ignorance et les tentations et passé à travers la douleur et la mort, nous pourrions revivre dans une chair désormais impérissable et goûter, comme récompense des vertus que nous aurions auparavant cultivées jusqu'à notre dernier soupir, la joie de posséder Dieu dans ses œuvres en le contemplant amoureuxment, d'un regard à jamais limpide et serein, loin des atteintes de l'erreur et du mal, à travers le voile plus resplendissant et le spectacle magnifiquement embelli de la création.

Cet état aurait pu suffire au désir naturel de l'homme ; il n'a pas suffi à l'amour et à la libéralité du Seigneur. En creusant l'abîme de nos aspirations Dieu l'a mesuré à sa plénitude infinie.

Nous éprouvons un besoin irrésistible de connaître le fond intime des êtres, de Celui surtout qui a fait l'univers et dont la mystérieuse beauté, se reflétant au milieu des splendeurs créées, nous provoque, nous fascine, nous attire et nous embrase de désirs qui ne seront jamais rassasiés tant qu'elle ne nous aura point apparus, ravissante et sans voile, dans tout l'éclat de sa gloire.

Notre désir sera un jour satisfait. *Les anges contemplent sans cesse la face de Dieu.* <sup>(1)</sup> Puisqu'ils sont nos gardiens et nos

---

(1) Matth., 18, 10.

frères, puisque nous sommes comme eux les enfants de Dieu, pourquoi ne serions-nous pas appelés à partager leur félicité ? *Nous voyons maintenant à travers un miroir, en énigme*, <sup>(1)</sup> mais il n'en sera pas toujours ainsi : Dieu dépose ici-bas dans l'âme des justes sa grâce, qui est une semence surnaturelle de lumière et de vie. Quand notre âme aura secoué dans la mort la poussière du corps et atteint, dans la charité en ce monde ou les flammes expiatrices au delà du tombeau, sa parfaite purification, elle verra la promesse faite aux cœurs <sup>(2)</sup> purs pleinement se réaliser : toutes les ombres disparaîtront devant les clartés divines comme les ténèbres de la nuit et les brouillards du matin se dissipent sous les rayons du soleil. Alors *nous connaissons Dieu aussi bien que nous sommes connus nous-mêmes* ; la grâce deviendra en nous la gloire et *dans cette lumière nous verrons la lumière* <sup>(3)</sup> éternelle ; nous verrons Dieu « tel qu'il est », <sup>(4)</sup> « face à face », <sup>(5)</sup> ; notre esprit embrassera tout entier d'un seul regard cet océan sans rivages de vie, de splendeur et d'amour.

Notre volonté suivra l'intelligence ; étonné, ravi, embrasé d'ardeurs pures comme l'innocence et dévorantes comme un incendie notre cœur s'élancera vers Dieu ; il étreindra la Suprême Beauté et il en savourera à jamais les délicieuses amabilités. Car le Seigneur, répondant à l'amoureux élan de sa créature, se livrera à elle avec tendresse, il lui fera sentir la force et la suavité de son amour et elle goûtera, dans un complet rassasiement, des délices sans mélanges et sans fin.

Que les biens et les plaisirs de la terre semblent vains et méprisables quand on songe au bonheur qui nous attend dans la céleste patrie !

J.-E. LABERGE, ptre.

---

(1) I, Cor. 13, 12.

(2) Matth., 5, 8.

(3) Ps. 35, 9.

(4) I, Joann., 3, 2.

(5) I, Cor., 13, 12.

---

**Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquitter, s'il y a lieu, le plus tôt possible.**

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### LA FÊTE DE LA SAINTE FAMILLE

La fête de la Sainte Famille fut établie à Québec, dès 1665, par le Vénérable François de Montmorency-Laval, qui la fixa d'abord au deuxième dimanche après l'Épiphanie. Mais, comme ce temps de l'année ne convenait guère aux gens de la campagne à cause des rigueurs de la saison, Mgr de Laval, par un mandement du 4 novembre 1684, ordonna qu'à l'avenir la fête de la Sainte Famille, qu'il venait d'ériger canoniquement, serait célébrée tous les ans dans toute l'étendue de son diocèse, le troisième dimanche après Pâques, sous le rite de première classe avec octave. Puis, par une bulle du 7 mai 1685, le Souverain Pontife, sur la demande de Mgr de Laval, transféra au troisième dimanche après Pâques l'indulgence plénière accordée précédemment.

On récita d'abord, le jour de cette fête, l'office et la messe de l'Annonciation de la Sainte Vierge. Plus tard Mgr de Laval fit composer un office et une messe propres <sup>(1)</sup>, qui devinrent obligatoires. — Sous Mgr de Saint-Vallier, comme il appert par une liste des fêtes observées dans le diocèse de Québec, publiée en 1694, la fête de la Sainte Famille devint « fête de seconde classe et sans octave sinon à Québec. » — En 1865, l'office de la Sainte Famille, pour le bréviaire et le missel, fut formellement approuvé par un décret du Saint-Siège, pour tous les diocèses de la province de Québec ; et la fête depuis se célébra le deuxième dimanche après Pâques.

Cet office demeura en usage dans notre pays jusqu'au moment où le Pape Léon XIII, par un décret de la S. Congrégation des Rites du 14 juin 1893, approuva un office, pour le bréviaire et le missel, en l'honneur de la Sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph. Aux termes du décret, cette fête devait se célébrer sous le rite double-majeur, le troisième dimanche après l'Épiphanie.

« Le Saint-Père, disait Mgr l'Administrateur du diocèse de Québec, <sup>(2)</sup> sans imposer aux Ordinaires l'obligation de cette nouvelle fête, veut néanmoins que les diocèses auxquels il a déjà été concédé un office de la Sainte Famille, abandonnent l'ancien pour prendre le nouveau. — Donc le nouvel office, substitué à l'ancien, sera désormais obligatoire. Dès cette année dans l'ordo et le calendrier la fête de la Sainte Famille est transférée du deuxième dimanche après Pâques au troisième dimanche après

(1) Voir Lettre Pastorale de S. E. le Card. E.-A. Taschereau, 1892 (N° 210).

(2) Circulaire du 9 novembre 1894.

l'Épiphanie. — Cette fête continuera, pour notre pays, de jouir des privilèges qu'elle avait, c'est-à-dire qu'elle sera célébrée sous le rite double de deuxième classe, avec droit de translation si elle est empêchée à son jour.»

La fête de la Sainte Famille, étant de celles *pro aliquibus locis*, s'est trouvée supprimée par le *Motu proprio* d'octobre 1913. Mais sur la demande de Nos Seigneurs les Évêques de la Province ecclésiastique de Québec, la S. Congrégation des Rites a bien voulu concéder la fête de la Sainte Famille, en lui assignant une date fixe, le 19 janvier.

Donc, mardi de cette semaine, nous avons célébré pour la première fois, la fête de la Sainte Famille, à son nouveau jour assigné par la S. Congrégation des Rites.

Donc, dimanche prochain, troisième après l'Épiphanie, nous aurons pour la première fois aussi, la *Solennité extérieure* de la fête de la Sainte Famille. Car jusqu'à présent nous avions ce jour-là la fête elle-même, pour le bréviaire et le missel.

C'est aussi pour l'année 1915 la première solennité extérieure née des dispositions du *Motu proprio* du 28 octobre 1913, et réglée par elles.

« Tout en rendant au dimanche et à son office l'importance qu'ils devaient avoir, le Saint-Siège n'a pas voulu contrarier la piété des fidèles, et là où ces fêtes naguère fixées au dimanche (1) étaient célébrées, soit en vertu d'un vœu, soit avec le concours du peuple, on pourra continuer à en garder la solennité extérieure le dimanche qu'elles occupaient. » (2)

Ces solennités *nouvelles* (3), dont la raison et le caractère sont assez bien définis dans ces paroles de la *Nouvelle Revue Théologique*, sont facultatives, dans le sens qu'il appartient à l'Ordinaire de les permettre soit dans tout le diocèse, soit dans une ou plusieurs paroisses.

Quant à la solennité de la Sainte Famille, comme l'ordo du diocèse et le calendrier indiquent cette solennité et donnent la manière de la célébrer, il semble qu'elle *doit* être faite, même dans les paroisses où il n'y a qu'un seul prêtre. Il est vrai que cette messe de la solennité ne peut pas servir, pour la messe *pro populo*, comme l'indique l'ordo, mais il reste la ressource de renvoyer au lendemain la messe *pro populo*, au risque même de supprimer une grand'messe de « Requiem ». C'est une solution

(1) Comme, par exemple, les fêtes de la Sainte Famille, de Saint Jean-Baptiste, du Précieux Sang, de Saint Joachim, de Notre-Dame des Sept Douleurs.

(2) *Nouvelle Revue Théologique*, février 1914.

(3) Nous disons *nouvelles*, par opposition aux anciennes solennités, comme, par exemple, celles de la Purification, l'Annonciation, l'Assomption et la Nativité de la Sainte Vierge, des Saints Pierre et Paul, de Saint-Michel, etc.

approuvée par des auteurs très sérieux.—Car il s'agit ici d'une dévotion nationale et d'une fête populaire. De plus les gens ont entre les mains le calendrier du diocèse et ils pourraient être étonnés que la solennité qui y est indiquée n'a pas été célébrée dans leur église.

---



---

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

### ROME

**Le monument funèbre de Pie X.** — Les cardinaux créés par le Pape Léon XIII s'étaient concertés en vue de faire élever, à sa mémoire, un monument à Saint-Jean de Latran. Les cardinaux nommés par Pie X ont suivi cet exemple. Ils ont décidé de faire ériger au Souverain Pontife défunt un monument dans la basilique vaticane, dans les caveaux de laquelle son corps a été déposé.

Des quatre-vingt-onze cardinaux créés par Pie X au cours de son pontificat de onze années, quarante-cinq lui survivent. Parmi eux S. S. Benoît XV a choisi, pour mener à bonne fin ce projet, une commission de trois membres composée de Leurs Éminences les cardinaux Merry del Val, Cagiano de Avezedo et Bisleti.

**Prières pour les Alliés.** — Le dimanche, 3 janvier, dans toutes les églises ou chapelles anglaises de l'Italie ont été offertes des prières pour obtenir la victoire des Alliés.

A la chapelle du Collège anglais, à Rome, la messe a été célébrée en présence du cardinal Gasquet et de l'ambassadeur anglais auprès du Vatican, Sir Henry Howard, qui, pour la circonstance, avait revêtu son grand uniforme.

L'Acte de Sir H. Howard contrastait avec la conduite des membres de l'ambassade anglaise auprès du Quirinal, qui se sont abstenus de prendre part aux prières publiques faites pour leur pays.

**Dégâts graves.** — Un terrible tremblement de terre a couvert une partie du territoire italien de deuils et de ruines. A Rome il n'a cependant causé que des dégâts matériels. Ce sont surtout les églises et les édifices publics qui ont souffert des secousses sismiques. La colonnade de Saint-Pierre, disent les dépêches, s'est enfoncée de quatre pieds dans le sol. Le grand obélisque qui se dresse au milieu de la place a été ébranlé. La basilique Saint-Jean de Latran a subi, elle aussi, des dommages sérieux.

Sa Sainteté Benoît XV s'est occupé immédiatement de faire parvenir des secours aux populations éprouvées par le désastre.

**Nominations.** — S. E. le cardinal Gasparri a été nommé membre du Saint-Office, S. E. le cardinal Bisleti, Protecteur de la Société Catholique Artistique Ouvrière de Rome, S. E. le cardinal Vincenzo Vahnuttelli, Dataire et S. E. le cardinal Lega, Préfet de la Signature.

Mgr Sebastianelli, Doyen de la Rote, et Mgr Tedeschini, Substitut de la Secrétairerie d'État, sont nommés Consultants du Saint-Office, Mgr Sbaretta, Assesseur du Saint-Office, est nommé Consultant de la S. C. des Rites.

**Aux universités.** — Malgré le grand nombre de prêtres et de séminaristes appelés sous les drapeaux dans les différents pays, les cours des instituts ecclésiastiques à Rome ont été inaugurés avec un nombre suffisant d'élèves. Parmi les collèges appartenant à des pays belligérants, les plus éprouvés sont les séminaires français et allemands ; le collège austro-hongrois n'a presque pas souffert de diminution dans le nombre de ses élèves.

#### FRANCE

**Prières nationales.** — Le dimanche, 13 décembre dernier, la France entière, répondant à l'appel lancé par ses cardinaux, ses archevêques et ses évêques, s'est tournée vers la Sainte Vierge pour se consacrer à elle et lui demander la victoire.

Cette date avait été fixée par l'épiscopat comme jour de prière nationale.

En ce dimanche de guerre, pendant que là-bas la bataille faisait rage, le peuple de France, qui, en ces jours de douleur, retrouve avec la foi de ses aïeux leur confiance admirable en la Vierge puissante et secourable, s'est pressé au pied des autels. Les fidèles en grand nombre, après avoir, sur la demande de l'épiscopat, fait une neuvaine de prières et jeûné la veille de ce jour, en esprit de pénitence pour la France, ont fait la sainte communion pour la France.

Après les vêpres on a fait dans toutes les églises, au chant des Litanies, une procession en l'honneur de la Sainte Vierge. Et pendant le salut du Saint Sacrement on a consacré la France au Cœur Immaculé de Marie.

Le même jour, à tous les offices, dans toutes les églises et chapelles publiques, on a fait une quête pour les diocèses qui ont subi l'invasion de l'ennemi.

A défaut de la France officielle, la véritable France, la France catholique a affirmé sa foi et sa confiance dans la puissance surnaturelle. Espérons que la Sainte Vierge, qui a tant de fois donné à la France des gages de sa protection maternelle, écouterait la prière unanime de la nation française et hâtera par son intercession la conclusion heureuse de la guerre et le retour de la paix.

**En union avec l'Empire Britannique.** — Sur la demande faite par S. E. le cardinal Bourne, archevêque de Westminster, à S. E. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, et sur l'assurance donnée par celui-ci à son vénérable collègue que la nation française serait heureuse de s'associer à ses Alliés dans une même journée de prières solennelles pour supplier Dieu de bénir leurs armées, les archevêques et évêques de France ont ordonné que, conformément aux désirs des deux cardinaux, le

dimanche, 3 janvier, serait pour leurs diocésains « un jour d'humble prière et de supplication » afin d'obtenir la bénédiction de Dieu sur les armées de la France et de ses Alliés.

Ce jour là, dans toutes les églises de France qui n'ont pas été détruites par les Allemands ou qui ne sont pas en leur possession, on a chanté les Litanies des Saints, au Salut du Très Saint Sacrement, et, du haut de la chaire, on a lu un acte de consécration au Sacré-Cœur de Jésus avant le chant du *Tantum ergo*.

**Mort de Mgr l'Évêque d'Autun.** — Mgr Villard, évêque d'Autun, Châlon et Mâcon, est mort, après une longue et douloureuse maladie.

Né à Langres, en 1854, licencié en droit, docteur en théologie et en droit canonique, il fut ordonné prêtre en 1881 et nommé évêque d'Autun en 1906. Il succéda, sur le siège d'Autun, au cardinal Perraud, de l'Académie française.

**Dieu et patrie.** — Sous ce titre paraît depuis deux mois une publication hebdomadaire des plus intéressantes et des plus opportunes avec ce sous-titre qui en révèle le but et la portée : *L'héroïsme du Clergé Français devant l'ennemi*.

« Les jours tragiques que traverse notre pays bien-aimé », disent les directeurs de cette revue dans une lettre qu'ils adressent aux archevêques et évêques de France, « mettent en lumière le patriotisme pur, ardent et actif du clergé national, la splendeur de son sacrifice pour la patrie et pour la civilisation chrétienne.

« Nos prêtres-héros — officiers, soldats, aumôniers, brancardiers, curés gardant leur paroisse jusqu'à la mort, pasteurs préparant le salut aux populations affolées, ou organisant des secours et recueillant des aumônes, — tous nos prêtres donnent partout de ces exemples qui sont la plus austère, la plus sublime et la plus efficace des prédications.

« Nous désirons glaner patiemment les noms, les souvenirs des ecclésiastiques français qui sont morts pour que vive la France catholique, ou qui ont contribué à panser les plaies de la Patrie douloureuse. »

Cette publication a reçu les bénédictions et les encouragements d'un grand nombre d'évêques. Elle formera comme un Livre d'Or où seront rassemblées les nombreuses preuves de l'héroïsme du Clergé de France pendant cette guerre, les belles pages d'apologétique que sont en train d'écrire de leur sang *les curés sac au dos*.

**Un curé en faction.** — On connaît déjà bien des traits touchants ou tragiques de la vie des prêtres-soldats.

Il s'est rencontré aussi parfois une note comique. Un vénérable archiprêtre de la Drôme, surveillant de la voie ferrée entre Pierrelatte et Bollène, n'avait pas trouvé d'uniforme à sa mesure. Il a pris bravement son service en soutane, avec le fusil, la cartouchière et un képi. On dit même qu'il avait un air martial qui aurait fait croire à un soldat déguisé.

Toutefois, le képi ne le protégeant pas assez contre l'ardeur excessive du soleil, le bicorne ecclésiastique revint prendre sa place habituelle.



Et chaque fois qu'un train montait ou descendait, mécaniciens, chauffeurs, soldats, à toutes les portières des wagons, saluaient, acclamaient le prêtre factionnaire. « Bonjour, Monsieur le Curé, bravo ! Vive le curé ! » Et toujours avec une respectueuse sympathie.

#### ANGLETERRE

**Journée de prières officielles.** — Dans tout l'Empire britannique le dimanche, 3 janvier, a été, sur la demande de S. M. le Roi Georges V, consacré à la prière pour obtenir la bénédiction de Dieu sur les Armées alliées. Dans toutes les églises catholiques ou protestantes du Royaume et de l'Empire des offices ont été célébrés dans ce but.

Pendant cette journée une foule nombreuse a rempli les églises de Londres et de l'Angleterre entière.

À la cathédrale de Westminster, à la cathédrale Saint-George de Southwark, de même que dans toutes les autres cathédrales et églises catholiques de l'Angleterre, on a chanté la messe *pro tempore belli*. Partout les fidèles ont assisté en foule à cette messe.

**Une grande manifestation de foi à Londres.** — Il y a quelque temps, une splendide manifestation catholique s'est produite à Londres. Dans les rues principales de la ville, jusqu'à la cathédrale de Westminster, se déroula une procession de prières et de pénitence pour les défunts et pour la paix. La procession se réunit à Lincoln Inn, et se déroula sous l'œil bienveillant de la police qui faisait la haie. Les nationaux des divers pays étaient rangés par groupes avec leurs drapeaux respectifs. Celui des Belges était voilé de crêpe ; en avant, marchait un enfant belge réfugié, qui avait eu un bras coupé par les Allemands.

Le cortège défila par les rues de Londres en récitant le rosaire et en chantant des cantiques. Parti vers trois heures, il ne parvint qu'à cinq heures à la cathédrale. Sur la quai de la Tamise et tout le long de la rue Victoria les fenêtres et les trottoirs étaient garnis de spectateurs. La cathédrale, pourtant très vaste, fut trop petite pour recevoir la foule qui débordait sur la place.

Le Salut du Saint Sacrement couronna cette belle cérémonie. Depuis le Congrès Eucharistique de Londres on n'avait pas vu semblable manifestation ni pareille foule.

« Quand donc, s'écrie *La Croix* de Paris, en France, pays catholique, pourra-t-on faire ce qui est non seulement permis, mais admiré en pays protestant. »

On sait, en effet, qu'une démonstration semblable présidée par le cardinal Amette à Notre-Dame de Paris ne put sortir de la basilique, les processions étant interdites par le gouvernement.

**Mort de Mgr Benson.** — Le célèbre écrivain et prédicateur anglais, Mgr Robert-Hughes Benson, est mort dans le courant de l'automne.

Le brillant prélat était un converti de l'anglicanisme. On sait qu'il était le fils de l'archevêque anglican de Cantorbéry. Vers l'âge de trente

ans, il brisa, pour suivre sa conscience, toutes les espérances d'avenir que lui faisait entrevoir l'anglicanisme, et il se convertit au catholicisme.

Esprit merveilleusement doué, âme de poète et de voyant, écrivain très remarquable, prédicateur et conférencier de renom, possédant un art véritable d'évocation intense et passionnée, Mgr Benson a conquis dans ces dernières années une grande renommée par ses œuvres nombreuses. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages qui sous forme de roman présentent des thèses apologetiques. C'est un des maîtres du roman anglais contemporain. C'est surtout dans ce genre que se sont épanouies ses qualités littéraires, soit qu'il ait voulu détourner ses compatriotes des pratiques du spiritisme comme, dans les *Néromanciens*, leur montrer à quelle hauteur peut s'élever une âme qui se donne à la ferveur religieuse, comme dans *Par quelle autorité*, soit qu'il ait voulu esquisser une histoire de la fin des temps, comme dans le *Maître de la terre*, récit étrange et saisissant, qui eut un énorme succès et qui créa dans toute l'Europe la réputation de romancier catholique de son auteur.

Il a écrit aussi *La Lumière invisible*, *L'Œuvre du Roi*, *La Tragédie de la Reine*, *Richard Raynal*, *Les Sentimentalistes*, *Les Conventionalistes*, *La Vocation de Frank Guiseley*, *Le Christ dans l'Église*, *Les Confessions d'un Converti*. Ce dernier livre est une peinture frappante de son évolution intérieure. «C'est le récit, comme il l'écrivit lui-même, de la longue suite d'épreuves qui ont constitué son passage de l'ancien demi-jour à la lumière» du catholicisme.

Tous ces ouvrages ont été traduits en français. Et ils ne forment qu'une petite partie de l'œuvre de Benson qui a composé plus de trente volumes, romans, études religieuses, drames, sans compter d'innombrables articles de revues, de très nombreux sermons et conférences.

Il a écrit toutes ces œuvres dans l'espace de moins de quinze ans, au milieu des travaux du ministère sacerdotal, comme vicaire, comme curé et comme prédicateur de retraites.

Il a prêché le carême deux fois à Rome. Il est venu prêcher jusqu'ici, en Amérique.

A regarder la masse de ses travaux on se dit que ce prêtre, cet écrivain, dans le court espace de sa vie, — il est mort à l'âge de quarante-trois ans, — a vécu la valeur de deux vies. Son influence a été très grande parmi ses compatriotes. Et la mort de cet écrivain, qui était un ardent apôtre, est une grande perte pour l'Église d'Angleterre.

#### BELGIQUE

**L'arrestation du cardinal Mercier.** — Son Em. le cardinal Mercier, primat de la Belgique, a publié une Lettre Pastorale dans laquelle, après avoir décrit l'état de désolation où se trouve la Belgique, affirmé que Dieu sauvera ce malheureux pays, recommandé aux Belges l'ordre, la paix et la résignation dans les tristes circonstances où ils se trouvent, justifié la résistance de la nation à l'invasion allemande, montré que l'Allemagne a violé son serment, il a rappelé à ses ouailles que l'envahis-

seur n'a encore aucun droit de souveraineté en Belgique, que le seul souverain à qui les Belges doivent leur allégeance est S. M. le Roi Albert Ier.

L'orgueil allemand s'est offusqué de voir nier avec autant de calme et de courage la légitimité du droit du plus fort. Le gouverneur général Von Bissing a fait enfermer le Cardinal dans son palais archiépiscopal, à Malines, sous la surveillance d'un détachement de soldats, avec défense de sortir pour accomplir aucune cérémonie religieuse. Il l'a fait soumettre à un véritable interrogatoire. Il a même voulu lui arracher une rétractation de sa Lettre Pastorale. Mais le Cardinal a déclaré qu'il n'en retirerait jamais un mot.

L'imprimeur de la Lettre Pastorale a été arrêté, lui aussi, de même que des prêtres qui ont lu cette Lettre du haut de la chaire.

Berlin a nié toutes ces vexations odieuses. Mais, en dépit de ses efforts pour étouffer la vérité, le jour se fait sur cet attentat. Les autorités ecclésiastiques belges sont venues à bout de faire parvenir à Rome un rapport sur ce qui s'est passé.

En apprenant l'arrestation du Cardinal le roi Albert a fait parvenir une dépêche au Souverain Pontife, lui exprimant l'admiration qu'il porte au vénérable archevêque pour sa noble et courageuse conduite.

« Le Cardinal, dit le roi, à l'exemple des glorieux prélats des temps anciens, n'a pas craint de proclamer la vérité à la face de l'erreur et de soutenir les droits imprescriptibles d'une cause juste. »

#### PALESTINE

**Religieux chassés.** — Plusieurs centaines de religieux français, Dominicains, Franciscains, Bénédictins, Passionnistes, Frères des Écoles Chrétiennes, ont été chassés de la Syrie et de la Terre-Sainte par les Turcs. Un grand nombre de religieuses l'ont été aussi.

Les Turcs, tout en respectant la vie des religieux, ont occupé les couvents, les monastères et les écoles et les ont transformés en casernes. Ils ont donné aux religieux le temps d'évacuer les lieux. Ils leur ont permis d'entasser dans les chapelles ce qu'ils ne pouvaient emporter. Les portes des chapelles ont été ensuite scellées en présence des officiers turcs. Les religieux anglais et russes, est-il dit, ont été traités de la même manière.

Les consuls d'Espagne et d'Italie ont fait tout en leur possible pour prêter assistance aux religieux expulsés.

#### NICARAGUA

**Retour des Jésuites.** — Le parlement du Nicaragua vient d'accepter un projet de loi par lequel les Jésuites ont l'autorisation de s'établir dans le pays. Ils en avaient été bannis, il y a trente ans par un gouvernement sans religion.

## VARIÉTÉS

### L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE FRANÇAISE ET LA GUERRE

Jeunesse oblige!—L'Association catholique de la jeunesse française fait hautement honneur à ses trois titres de noblesse : elle est catholique, elle est française, elle est jeune; elle est largement à la peine et, si l'on veut aujourd'hui la trouver, ce n'est guère qu'à la frontière, dans les tranchées, partout où l'on se bat, qu'il faut la chercher.

Si le fonctionnement d'une association de jeunes comme celle-là a été forcément atteint — provisoirement, bien entendu — par la guerre, les réunions de groupes n'en continuent pas moins, partout où cela est possible.

Les organes de l'Association, la *Vie nouvelle* et les *Annales* ont dû interrompre leur publication, mais, pour y suppléer et pour maintenir un lien étroit entre tous les membres de l'Association, le Comité général publie une *Correspondance mensuelle*, qui est adressée aux différents groupes.

Les Unions y font leurs communications, y disent leur vie, toujours très active et qui souvent se confond avec la guerre; les soldats y donnent de leurs nouvelles; combattants, blessés, prisonniers, tous ont même vaillance et même foi. Mais plus éloquents encore que ces lettres, sont le *Tableau d'honneur de l'Association* : faits d'armes, décorations, ordres du jour et, — ce qu'on pourrait appeler son *Livre d'or* — la *liste de ses morts du champ d'honneur*.

Cette liste, d'après les renseignements parvenus au Comité général, à la date du 1er décembre, comprenait 82 noms, dont 7 noms de prêtres.

C'est là pour l'Association non seulement un honneur inappréciable, mais une garantie de vitalité pour l'avenir, une force nouvelle. De pareilles morts sont fécondes; dans l'autre vie, ceux qui sont tombés ainsi n'oublieront pas les camarades qui luttent ici-bas.

La force des morts viendra en aide à la force des survivants. Les survivants, d'ailleurs, reviendront de la guerre plus forts qu'auparavant.

Leur action sera décuplée, centuplée. Ils auront pris fraternellement contact avec la nation tout entière, et, les connaissant mieux, la nation les suivra. Morts et survivants seront des aînés qui attireront à l'Association les nouvelles générations qui arrivent.

Ainsi, surnaturellement et naturellement, la Jeunesse Catholique ne peut que sortir grandie de la guerre.

Quoi que puissent s'imaginer ceux qui ne savent pas voir, la guerre avec la fin de l'Empire allemand ne sera pas, du même coup, la fin de la jeunesse française qui croit en Dieu, et qui se sent le devoir et se sait le droit de faire partager au pays sa foi catholique; la tranchée ne sera pas une tombe pour cette jeunesse, elle sera le sillon d'où sortira la moisson future, la moisson prochaine, dont vivra la France.

I  
dins c  
Caisse  
G  
et pat  
besoin  
pour  
sante.  
T  
Notre  
ajou  
évider  
l'expé  
parois  
R  
P  
besoin  
L  
même  
tation  
reproc  
C  
former  
dans l  
se con  
C  
fortem  
ferez a  
sité est  
P  
faudra  
Cl  
« dont  
cepend

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### FAITS ET ŒUVRES

#### LA CAISSE-DOTATION DE N.-D. DE LÉVIS

Il suffira de dire que M. le Commandeur Alphonse Desjardins en est le fondateur pour assurer à cette sœur cadette des Caisses Populaires un accueil bienveillant.

Quand une œuvre économique vient de son initiative éclairée et patriotique, on a, tout de suite, la certitude qu'elle répond à un besoin réel, qu'elle est facilement praticable, qu'elle est faite pour nos milieux et enfin qu'elle aura la vie longue et bienfaisante.

Telle est bien, en effet, cette Caisse-dotation, établie à Notre-Dame, le 28 décembre 1913, à titre d'essai et qui entre, aujourd'hui, en pleine publicité parce qu'il a été démontré avec évidence qu'elle est née viable et qu'il serait bon que l'on tentât l'expérience peu aventureuse d'en créer un peu partout, dans nos paroisses canadiennes.

Rien de moins compliqué qu'une Caisse-dotation.

Pour débiter... une caisse ! Cela va de soi. — Pas n'est besoin d'ajouter qu'il s'agit d'une caisse... vide !

La deuxième démarche sera pour réunir les jeunes filles d'une même paroisse qui sont laborieuses, jouissent « d'une bonne réputation de moralité » et mènent « une conduite au-dessus de tout reproche sérieux. »

On leur demandera alors ce qu'elles pensent du projet de former entre elles une société qui recueillerait leurs économies dans le double but de les habituer à l'épargne et de les aider à se constituer une dot.

Ce dernier mot ne manquera point d'impressionner très fortement l'imagination de votre auditoire ! Grâce à lui, vous ferez accueillir l'épargne... C'est-à-dire, une chose dont la nécessité est pressante en notre jeune pays.

Puis, on vous posera vingt questions timides auxquelles il faudra répondre comme ceci :

Chaque sociétaire fait à la Caisse de la Société des versements « dont le montant et la fréquence sont indéterminés », sans être cependant moins de deux par mois.

A l'époque de son mariage, de son entrée en religion ou à l'âge de quarante ans, si elle le juge bon, chaque sociétaire retire ses versements accumulés, les intérêts y attendant et aussi sa part tant des profits réalisés par les placements que la Société a faits, que du supplément qui peut être accordé à même des dons, legs, recettes de soirées... etc. ; cette part est en proportion des versements opérés et du temps écoulé depuis le jour où la sociétaire qui se retire est entrée dans la Société.

Ainsi donc, plus on fait de versements et plus on arrondit sa dot.

Ainsi donc, l'argent qui a été confié à la Caisse-dotation n'en sort sous aucun prétexte, si ce n'est à l'un ou l'autre des trois temps déjà indiqués.

Ainsi donc encore, une sociétaire peut se présenter tous les jours à la caissière de la Société, lui remettre une épargne minime ou importante, mais qu'il faut déposer tout de suite avant que la tentation de gaspillage ne vienne la réduire à néant.

Ainsi donc, pour finir, il peut arriver que les versements faits en janvier, par exemple, soient insignifiants, que ceux du mois suivant le soient encore, ou prennent de l'importance : la Société ne demande que les versements qui sont possibles. Si on lui a confié beaucoup, elle rendra beaucoup ; si on lui a remis peu de chose, elle sera peu généreuse. Mais, en tout cas, elle garde fidèlement et fait fructifier de son mieux les dépôts que l'on a mis aux mains de son Exécutif.

— Et si la sociétaire décède ?

— Ce qui lui revient s'en va à ses héritiers légaux.

— Et si elle quitte la paroisse ?

— Elle ne cesse pas de faire partie de la Société.

— Et si une sociétaire cesse de donner des versements ?

— A supposer que cela se soit produit sans motif valable depuis, je suppose, trois mois, l'Exécutif, après avis charitable, l'exclut de la Société ; mais non sans lui remettre la somme de ses versements accumulés et leurs intérêts, réserve faite de ces derniers pour les douze mois alors en cours.

Je renvoie, ne pouvant tout dire, aux Statuts de la Caisse-dotation de N.-D. de Lévis pour les réponses qu'il faudrait donner à vingt autres questions que chacun ne manquera pas de se poser.

Il est bien sûr aussi que M. le Commandeur Alphonse Desjardins, MM. les abbés Lacasse et Lavergne, vicaires à Notre-Dame, et M. l'abbé Ph. Grondin, Missionnaire Agricole; tous

appa  
sur sc  
matie

l  
hauté

l  
l'arge  
facile  
loppe  
elle l  
canac  
les fo

(  
six an  
bons,  
théât  
à l'ép  
acqui  
saura  
rien s  
sage  
lités,

§  
petits  
sent c  
les m  
lager

I  
I  
et elle  
messe

I  
s'inst

I  
d'éco  
mités  
dotati

apparentés à cette belle œuvre, se feront un plaisir de renseigner sur son compte, ceux qui désireraient des compléments d'information.

\* \* \*

Nous croyons que cette œuvre économique s'inspire d'une haute pensée sociale.

Non seulement la Caisse-dotation gardera dans la paroisse l'argent de la paroisse, permettant de la sorte à celle-ci de trouver facilement et sûrement toutes les ressources nécessaires au développement de l'agriculture et de l'industrie locales, mais encore elle habituera à l'épargne méthodique et constante la femme canadienne si peu économe, si adonnée au gaspillage qui ruine les foyers.

Quand une jeune fille aura eu le courage, pendant cinq ou six ans, de prendre sur le budget destiné aux toilettes, aux bonbons, aux voyages inutiles, aux amusements de sport ou de théâtre, des sommes qui, additionnées, mettront à sa disposition, à l'époque de son mariage, un capital fort appréciable, elle aura acquis, et pour toujours l'habitude d'économiser des sous ; elle saura la valeur de l'argent et saura tout naturellement ne laisser rien se perdre du salaire de son mari, mettre de côté, avec une sage prévoyance ce que d'autres se hâtent de dépenser en frivolités, en aménagement luxueux, en toilettes folles.

Ses enfants apprendront d'elle, dès le bas âge, à faire des petits sacrifices qui permettent d'assurer l'avenir, qui garantissent contre la maladie, le chômage, les accidents et qui font que les mains ne sont pas vides quand le cœur veut donner pour soulager des misères grandes et imprévues.

Longue vie à la Caisse-dotation de Notre-Dame.

La première année de son existence lui a donné 175 membres et elle a amené dans ses coffres \$1,261.45. C'est plus qu'une promesse ; c'est une garantie de succès.

Il faut souhaiter que cette œuvre se propage, se répande et s'installe dans nos paroisses.

Elle tiendrait partout où on lui ferait place une école-modèle d'économie. Et cela préviendrait et empêcherait tant de calamités ; que c'est un devoir patriotique que de fonder des Caisses-dotation.

AUBERT DU LAC.

TIMBRE-CACHET DU SACRÉ-CŒUR

Le dernier Congrès Eucharistique international, à Lourdes, en 1914, a proclamé, au nom de toutes les nations catholiques, la royauté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il a, de plus, émis le vœu que cette vérité salutaire soit activement propagée, et popularisée avec amour, dans tous les milieux de l'univers chrétien. — Conformément à cette direction, un prêtre canadien, zélé et dévoué du règne social du Divin Maître, a eu la généreuse inspiration de faire préparer, sans retard, spécialement pour le Canada catholique et français, un timbre-blason du Sacré-Cœur de Jésus, Roi des sociétés. Ce joli timbre sert très avantageusement de cachet pour les lettres, et il peut aussi s'apposer très bien au verso des cartes postales, comme sur tout autre imprimé ou objet susceptible de fournir l'occasion propice à une affirmation opportune de la foi en la royauté de Jésus-Christ. Il constitue un moyen excellent, et facile, de répandre l'idée bienfaisante, comme aussi de généraliser ce culte de salut. Pour tous ceux qui en font usage, il contribuera à mériter la réalisation de cette belle promesse de Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie : — « Ceux qui répandront cette dévotion auront leur nom écrit dans mon Cœur, et il n'en sera jamais effacé !... »

Le timbre-cachet du règne social de Jésus-Christ a pour motif principal le drapeau national canadien-français aux armes du Sacré-Cœur, avec cette touchante imploration en exergue : — « Cœur de Jésus — Notre Roi — Sauvez notre patrie — Le Canada français ! »

Le Secrétariat général des Œuvres de l'Action Sociale Catholique — 101, rue Sainte-Anne, Québec — est en mesure de procurer le timbre-cachet du Sacré-Cœur à ceux qui désirent le propager. Le prix en est fixé à \$2.00 du mille, ou \$1.15 pour 500, et 25 sous du cent, franco par la poste.

— *L'Action Sociale*, 5 janvier 1915.



**LES  
PRÉVOYANTS DU CANADA  
ASSURANCE FONDS DE PENSION**

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30 sep-  
tembre 1914 - - - - - \$543,044.53

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 septembre 1914.

| ANNÉES          | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|-----------------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 1909            | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 1910            | 149      | 8,540                   | 19,269   | 72,217.94    |
| 1911            | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
| 1912            | 294      | 19,326                  | 39,211   | 284,355.82   |
| 1913            | 349      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.81   |
| 1914 (30 sept.) | 387      | 27,654                  | 53,517   | 543,044.53   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : Édifice "DOMINION", 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";

X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : M. Stanislas Côté, 134, Lockwell.

INSTALLATION  
d'éclairage à l'électricité

---

ACCESSOIRES  
et appareils électriques  
de tous genres

---

Prix les plus bas

---

**Goulet & Bélanger**

Ingénieurs-Électriciens

82 rue de la Couronne

QUÉBEC

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des VERRES TORIQUES  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des VERRES  
TORIQUES. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne ENTIERE SATISFACTION.

---

**P. C. Lacasse**  
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
40, RUE DE LA FABRIQUE

FONDÉE AU CANADA EN 1865.

## F CERNICHIARO & FRÈRE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

**BILLETS** POUR TOUTES  
LES LIGNES  
DE

**BATEAUX A VAPEUR**

AGENCE DE

**THOS. COOK & SON**

**F. S. STOCKING, 32, St-Louis**

[ QUÉBEC.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUTS GENRES

**OPTIQUE SCIENTIFIQUE**

LUNETTES OU LOEGRONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

**95, rue Saint-Joseph, - - - QUÉBEC**

## J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

**RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.**

Bureau: 22, rue St-Pierre. Téléphone 245. Résidence: 15, rue Ste-Julie.

**CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER  
D'ASSURANCES.**

**FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.**

**EDITION NOUVELLE ET  
DEFINITIVE DU BREVIAIRE ROMAIN**

Les éditions nouvelles de 1914 sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Nous avons reçu un envoi considérable du bréviaire Mame, No. 52, en 4 volumes, chagrin 1er choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée, format moyen 4 x 6 pcs (le seul format en vente actuellement) prix \$10.

Aussi quelques exemplaires, reliure de luxe, en phoque et en maroquin aux prix de \$12, \$15 et \$18.

Faites nous parvenir votre commande dès maintenant car les premiers exemplaires vont s'enlever rapidement.

LIBRAIRIE DU CLERGÉ

**J.-P. GARNEAU**

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND  
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE ————○

**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

---

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS

GROS ET DÉTAIL

**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande



**La Compagnie Gauthier & Frère**  
 — INCORPORÉE —  
**PEINTRES - DECORATEURS**

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités: Peinture à fresque décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

**MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BISEAUTAGE, etc.**

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

**La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée**  
 Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

MAISON FONDÉE EN 1862

## O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

**VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.**

Fournaies à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.  
**QUÉBEC**

---

## PICARD & DUQUET

ENR.

**HORLOGERS ET BIJOUTIERS**

36, rue St-Jean, - - - - - **QUÉBEC**

**MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES**

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

**SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.**

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E. M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J. A. T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - **QUEBEC.**

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNE  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
Haute-Ville, Québec, No 21, rue St-Jean.

**SUCCURSALES A QUEBEC :**  
**ST-ROCH**, coin des rues St-Joseph et du Pont.  
**ST-SAUVEUR**, No 801 rue St-Valier.  
**ST-JEAN-BAPTISTE**, No 479 rue St-Jean.  
**BASSE-VILLE**, No 53, rue St-Pierre.  
**LIMOILOU**, Boulevard St-Charles.

**SUCCURSALES A LEVIS :**  
RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).  
RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS**, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-**  
**BAPTISTE, LIMOILOU et LEVIS RUE EDEN.**

## **BANQUES À DOMICILE**

Ne pas oublier que la **CAISSE D'ÉCONOMIE** offre aux familles de petites **BANQUES** en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit, et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## **COFFRETS DE SURETÉ**

**COFFRETS DE SURETÉ** à louer au **BUREAU PRINCIPAL** et à la **SUCCURSALE DE ST-ROCH**, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

**LA CAISSE D'ÉCONOMIE**, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles